



Agents techniques saisonniers
En CDD d'un mois pour la période de juin à août 2022

Temps de travail :

Temps plein (37 heures)

Missions :

- Plantation, tonte, arrosage, désherbage...
- Taille et élagage des arbustes
- Entretien et nettoyage des espaces et voies publics

Autres particularités

- Rémunération statutaire (smic)
- Horaires de travail : 6h00-13h30 du lundi au jeudi et 6h00-13h00 le vendredi et une semaine dans le mois du lundi au jeudi de 7h30 à 12h00 et de 12h45 à 16h15 et 7h30-12h30 le vendredi
- Permis B requis

Poste à pourvoir très rapidement

Lettre de motivation et Curriculum Vitae à transmettre avant le 15 mai 2022 à :

Madame le Maire – 15 Rue de la mairie – 69210 LENTILLY

Ou service.personnel@mairie-lentilly.fr